



Préparer votre conseil d'administration à l'IA générationnelle

Questions que devraient poser les conseils d'administration pour
miser sur l'IA en toute confiance

Août 2024

Votre parcours vers l'IA de confiance

L'intelligence artificielle (IA) – dont l'IA générative – n'est pas qu'une technologie : c'est un outil qui change la donne pour l'économie canadienne, car elle a le potentiel d'augmenter la productivité, de stimuler l'innovation et de créer de nouvelles sources de valeur.

Les membres du conseil d'administration doivent comprendre toutes les facettes de son déploiement. L'IA générative offre des occasions sans précédent pour obtenir une meilleure productivité, mais entraîne aussi des risques commerciaux et éthiques.

Selon nous, l'IA de confiance désigne l'intégration équilibrée de l'intelligence artificielle qui aide à maximiser les avantages, réduire les risques et conserver la confiance des parties prenantes en s'harmonisant avec les principes de gouvernance, d'éthique et de sécurité.

Ce document d'information a deux objectifs : vous fournir une vue d'ensemble de l'incidence de l'IA générative sur vos responsabilités et vous aider à vous engager sur la voie de l'opérationnalisation de l'IA de confiance.

Table des matières

Liste de contrôle du conseil d'administration
p. 3

Comment le conseil d'administration peut-il en apprendre plus sur l'IA générative?
p. 4

Ordre du jour du conseil d'administration pour les risques, l'éthique et la gouvernance de l'IA
p. 5

Miser sur l'IA en toute confiance
p. 6

Personnes-ressources
p. 7

À propos du Centre des leaders pour conseils d'administration de KPMG
p. 8

Liste de contrôle du conseil d'administration

L'une des principales responsabilités du conseil d'administration est de superviser un programme efficace de gestion des risques qui évolue avec les technologies émergentes. Il est essentiel que les membres du conseil d'administration comprennent les effets de l'IA sur l'entreprise et qu'ils surveillent activement les principales occasions et les risques qui y sont liés. Nous avons créé une liste de contrôle pour vous aider à vous lancer.

Connaissance et étendue de l'IA

- Acquérir une compréhension de base de l'IA (y compris l'IA générative), de ses avantages et de ses risques ainsi que de la façon dont l'entreprise pourrait l'exploiter, et s'assurer que les connaissances sont transmises aux cadres dirigeants.
- Renforcer l'expérience et les compétences du conseil d'administration en matière d'IA en identifiant les membres ayant de l'expérience avec l'IA, en ajoutant l'IA à la matrice des compétences du conseil d'administration, et en tenant compte de l'expérience avec l'IA dans le recrutement de futurs administrateurs.
- Comprendre l'étendue des cas d'utilisation de l'IA matérielle actuellement en développement ou acquis de tiers.

Harmonisation stratégique et gouvernance

- Comprendre la stratégie en matière d'IA et en discuter, en veillant à ce que l'équipe de direction l'évalue régulièrement pour s'assurer qu'elle s'harmonise avec les stratégies commerciales globales et les politiques de protection.
- Examiner et comprendre les profils de risque de l'IA et la tolérance au risque de l'entreprise, et les remettre en question au besoin.
- Déterminer où les risques liés à l'IA sont signalés dans la structure de gouvernance.

Réglementation en matière d'IA

- Comprendre la réglementation actuelle et à venir en matière d'IA ainsi que la façon dont l'entreprise veille à son respect.

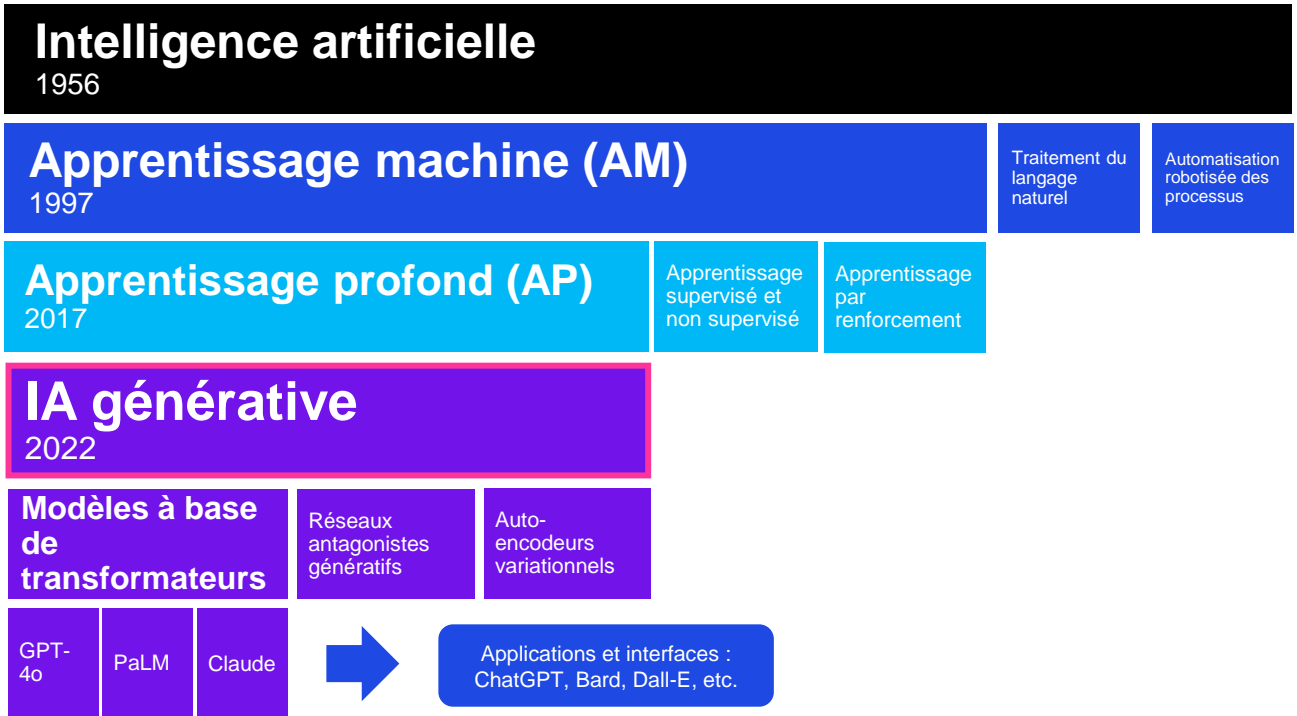
Risques et surveillance éthique

- Comprendre comment l'équipe de direction a défini ses mesures de protection à l'aide d'un cadre d'IA de confiance.
- Définir les exigences du conseil d'administration en ce qui concerne les données qu'il aimerait recevoir de la direction.
- Recevoir des rapports sur les risques liés à l'IA, y compris sur le rendement des solutions ou modèles actuels, l'intégrité et la gestion des données, la gestion des incidents et la gestion des fournisseurs.
- Assurer la supervision des activités d'IA à risques élevés et des mesures pour les atténuer.
- Collaborer avec la haute direction dans le but de définir une perspective en matière d'IA liée aux valeurs et à la culture de l'entreprise tout en reconnaissant les conséquences sur l'expérience du personnel et de la clientèle.

Comment le conseil d'administration peut-il en apprendre plus sur l'IA de confiance?

L'IA et son sous-ensemble, l'IA générative, révolutionnent les secteurs : ils offrent des avantages importants, mais présentent des enjeux en matière d'éthique et de gouvernance.

Pour répondre aux préoccupations grandissantes, plusieurs conseils d'administration cherchent des formations de haut niveau sur l'IA générative, y compris sur ses risques et avantages potentiels pour leur entreprise. Ces séances, souvent animées par des experts externes, devraient fournir un aperçu exhaustif de la technologie, y compris les risques à la réputation ou juridiques qui pourraient miner la confiance des parties prenantes.



- Les systèmes d'IA peuvent générer des prédictions, des recommandations ou des décisions qui influencent les environnements réels ou virtuels. L'IA générative, plus particulièrement, peut créer des résultats réalistes et uniques comme des images, des vidéos, du code de logiciel, de la musique ou du texte.
- L'IA devrait générer près de 5 T\$ américains en valeur ajoutée d'ici 2024 en facilitant les gains de productivité, en créant de nouveaux modèles d'affaires et en aidant à résoudre des enjeux mondiaux complexes (Source : IDC).
- La croissance rapide de l'IA générative a également renforcé la prise de conscience des risques qui y sont associés. Pour gagner la confiance du public, les systèmes d'IA doivent être développés et mis en œuvre avec soin, dans le respect des cadres juridiques, des normes éthiques et des droits de la personne.
- En raison de l'évolution rapide de la réglementation, l'utilisation de l'IA générative peut présenter des risques en matière de conformité. Or, le suivi des changements doit être une priorité de gestion.
- La confiance du public a été érodée par des échecs retentissants de l'IA. Certaines technologies d'IA ont été accusées de renforcer des préjugés injustes et de voler la propriété intellectuelle.
- Les applications de l'IA peuvent produire des résultats inexacts, injustes ou dommageables qui pourraient miner la confiance et brimer les droits de la personne, comme la protection des renseignements personnels. La confidentialité des données est une préoccupation majeure.
- Un récent [sondage mené à l'échelle nationale](#) par KPMG au Canada suggère que l'utilisation responsable de l'IA est un facteur clé pour favoriser la confiance et la fidélisation de la clientèle.

Ordre du jour du conseil d'administration pour les risques, l'éthique et la gouvernance de l'IA

Cette page aborde les principales questions que peuvent poser les conseils d'administration pour harmoniser les stratégies en matière d'IA avec les objectifs d'affaires et les valeurs éthiques. Elle met aussi en évidence la façon de cerner et de gérer les risques en matière d'éthique, de droits et de protection de la confidentialité liés à l'IA, et de respecter la réglementation pertinente.

01

Gouvernance de l'IA

Les entreprises doivent établir des principes directeurs et une structure de gouvernance de l'IA qui respectent le cadre d'IA de confiance de leur entreprise.

- Où utilisons-nous l'IA et comment surveillons-nous ces applications?
- Quelle est notre structure de gouvernance pour l'IA, et comment aborde-t-elle les technologies d'IA générative?
- Qui est responsable de superviser la conception, le développement et l'utilisation de l'IA dans l'ensemble de notre entreprise?
- Quels sont nos principes directeurs pour l'IA, et comment s'harmonisent-ils avec notre stratégie d'entreprise globale et nos principes d'éthique?

02

Harmonisation et engagement organisationnels

Il est important de favoriser le consensus et l'harmonisation avec les données et l'orientation de l'IA en adoptant une approche multidisciplinaire; les entreprises doivent promouvoir un apprentissage et un engagement significatifs à l'égard de l'IA et des données dans l'ensemble de leur main-d'œuvre.

- Comment favorisons-nous le consensus et l'harmonisation au sein de l'équipe de direction concernant les données et l'orientation de l'IA?
- Quels programmes d'apprentissage avons-nous en place pour soutenir l'adoption responsable et durable de l'IA?
- Comment guidons-nous l'équipe de direction dans ces efforts?

03

Gestion des risques en IA

Le leadership descendant est requis pour établir une compréhension unifiée des risques en IA et pour déterminer la façon dont l'évaluation de l'état de préparation s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise en matière de données et d'IA.

- Quels sont les risques associés à notre utilisation de l'IA?
- Comment établissons-nous une compréhension unifiée de la gestion des risques en IA dans l'ensemble de notre entreprise?
- Comment transformons-nous les résultats des évaluations des risques en mesures réalisables pour notre stratégie en matière de données et d'IA?
- Comment communiquons-nous les risques en IA et les protocoles de gestion des risques à nos clients et principales parties prenantes?

04

Surveillance éthique, des risques en IA et de la réglementation

Les entreprises doivent cerner et surveiller de façon proactive les risques en matière d'éthique, de droits et de protection de la confidentialité liés à l'IA.

- Comment faisons-nous pour cerner et surveiller les risques en matière d'éthique, de droits et de protection de la confidentialité liés à nos applications de l'IA?
- Est-ce que nos systèmes d'IA adhèrent à un système de certification par un tiers qui confirme de manière indépendante un niveau acceptable de transparence, de responsabilité et d'équité? Dans la négative, pourquoi?
- Comment surveillons-nous la réglementation actuelle et émergente en matière d'IA et de protection de la confidentialité qui pourrait avoir une incidence sur notre entreprise, et ce, au niveau sectoriel, provincial, national et international?

Miser sur l'IA en toute confiance

Alors que l'IA redéfinit notre façon de travailler et de vivre, les organisations doivent être à la fois audacieuses, rapides et responsables.

KPMG peut vous aider à déployer l'IA grâce à une gamme complète de solutions pour que votre entreprise demeure concurrentielle et contribue à un avenir durable et prospère pour tous.

Préparez les membres de la direction à la croissance grâce à de la formation sur l'IA

Déterminez, lancez et validez les cas d'utilisation de l'IA

Gérez les préoccupations liées aux risques, à la gouvernance et à la réputation

Stimulez le rendement de votre entreprise avec une stratégie en matière d'IA

Intégrez l'IA dans les fonctions de votre entreprise

Optimisez vos systèmes et pratiques d'IA

Redéfinissez votre avantage concurrentiel grâce aux solutions de bout en bout en matière d'IA générative de KPMG.

Agencée aux connaissances et aux capacités humaines et soutenue par la confiance, l'IA peut procurer une valeur sans précédent. KPMG combine un vaste savoir-faire sectoriel et fonctionnel à des technologies avancées d'IA de confiance afin de vous aider à tirer rapidement de la valeur dans l'ensemble de votre entreprise.

De la définition de votre stratégie d'IA à la gestion de la gouvernance et des risques, en passant par l'identification et le prototypage de cas d'utilisation et de la modernisation de vos données et technologies pour accueillir l'IA, nos solutions répondent aux besoins de base pour que vous puissiez préparer votre avenir en toute confiance.

IA de confiance : approche éprouvée de gestion des risques d'entreprise durant le cycle de vie de l'IA.

Transformation de la main-d'œuvre : réinvention de l'avenir du travail à l'aide d'une stratégie de gestion de talents axée sur les objectifs.

Microsoft Copilot : modernisation de votre entreprise grâce au soutien à la mise en œuvre de Copilot de bout en bout.

Services infonuagiques : optimisation de votre technologie, de vos données et de l'infonuagique de base de façon efficace, sécuritaire et fiable.

Services de données : transformez vos données en renseignements et votre intelligence en valeur.

Souhaitez-vous exploiter la valeur de l'IA dans votre entreprise?

[Communiquez avec nous](#)

Personnes-ressources

Stephanie Terrill

Cadre responsable de l'IA et leader nationale, Services-conseils – Management
sterrill@kpmg.ca

Walter Pela

Leader, Clients et marchés de l'IA et associé directeur régional, RGV
wpela@kpmg.ca

Kareem Sadek

Associé, Services-conseils en technologie et coleader, IA de confiance
ksadek@kpmg.ca

Ven Adamov

Associé, Gouvernance, risques et conformité et coleader, IA de confiance
vadamov@kpmg.ca

Nick Rolfe

Associé, Gouvernance, risques et conformité
nicholasrolfe@kpmg.ca

David Marotte

Leader, Données et intelligence artificielle, Québec
dmarotte@kpmg.ca

Marc Low

Premier directeur, Innovation, croissance et technologies émergentes, Centre
Ignition de KPMG
marclow@kpmg.ca

Gavin Lubbe

Associé, Clients et opérations et leader, Lighthouse, RGT
gavinlubbe@kpmg.ca

JQ Lien

Associé, Technologie, stratégie et transformation
jqlien@kpmg.ca

Adam Asquini

Premier directeur, Gestion de l'information et analyse de données
aasquini@kpmg.ca

À propos du Centre des leaders pour conseils d'administration de KPMG



Nous soutenons les membres des conseils d'administration en leur fournissant des informations à valeur ajoutée et des conseils fiables.

Le Centre des leaders pour conseils d'administration (CLCA) de KPMG au Canada s'adresse aux administrateurs, aux membres de CA et aux dirigeants d'entreprise pour discuter d'enjeux ponctuels et pertinents et offrir un leadership éclairé et pratique sur divers sujets : risque et stratégie, talents et technologie, mondialisation et réglementation, information financière, etc.

Le CLCA analyse les grands enjeux qui redéfinissent le contexte actuel de la gouvernance de sociétés ouvertes et fermées et présente les points de vue diversifiés d'experts techniques de KPMG au Canada pour aider à exercer la fonction d'administrateur.



kpmg.com/ca/fr



L'information publiée dans le présent document est de nature générale et ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2024 KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG.
24517